



OBSERVATOIRE DES NUISANCES DE LA DÉCHARGE DE CHAMPIGNY

SIGNALEMENTS D'ODEURS ET TÉMOIGNAGES soumis sur le site www.dechargechampigny.com

Période du 27 juillet 2014 – 14 octobre 2014

I - MÉTHODOLOGIE

Des signalements de mauvaises odeurs ressenties et des témoignages sont effectués sur le site dechargechampigny.com. Ces données permettent de constituer un observatoire des odeurs générées par la décharge Coved de Champigny ; la Coved ayant stoppé celui qu'elle avait commandé à la société Odometric pendant la durée des travaux de transfert des déchets. (mars-avril 2014).

Une échelle de 1 à 10 est utilisée pour la déclaration de nuisances olfactives : 1 étant une odeur très faible, 10 une odeur extrêmement forte et gênante. Pour chaque signalement, la localisation où l'odeur fut ressentie est demandée. (Village de Champigny, Haut de Champigny, La Chapelle-Champigny village, près de la clinique, près de la décharge, sur la RD 70)

Seuls sont comptabilisés dans ce rapport les signalements effectués par les membres de l'Ondec et les utilisateurs du site dechargechampigny.com identifiés par une adresse email valide.

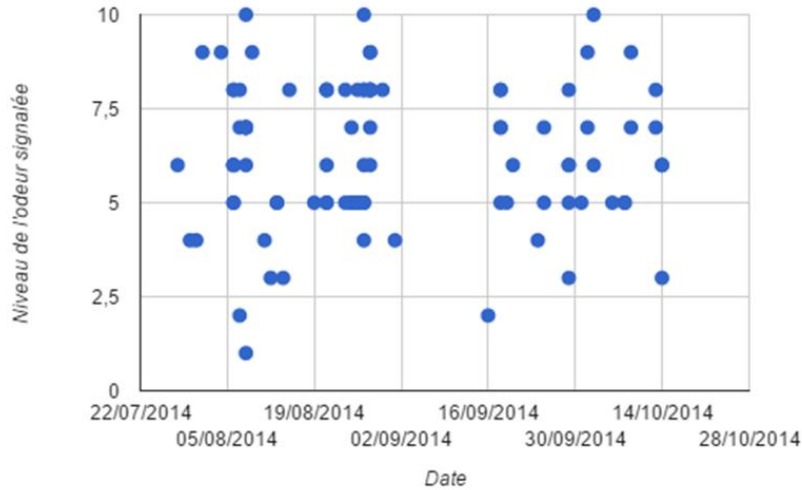
A chaque signalement de mauvaises odeurs, un email d'information « Alerte odeur » avec le niveau déclaré est transmis automatiquement aux responsables de la Coved afin qu'ils puissent apporter des solutions.

II - SIGNALEMENTS DE NUISANCES OLFACTIVES

Sur la période du 28 juillet au 13 octobre 2014, le site dechargechampigny.com a reçu **93 signalements de nuisances olfactives** soumis par **16 utilisateurs distincts** concernant **37 journées** sur 79 journées étudiées.

1 : Les signalements par jour et par niveau d'odeur

Ce tableau permet de mettre en évidence les amplitudes des niveaux d'odeurs ressenties.

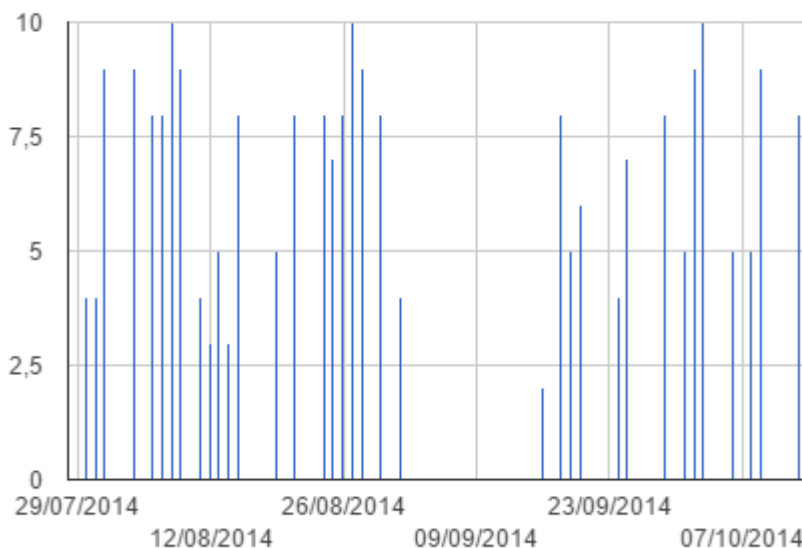


Trois journées ont fait l'objet de déclarations de niveaux 10, accompagnés par de nombreuses déclarations à des niveaux plus faibles.

Lors des journées avec de très fortes odeurs, les signalements de faible amplitude proviennent de lieux plus éloignés de la décharge : la puissance étant plus forte, les odeurs portent plus loin.

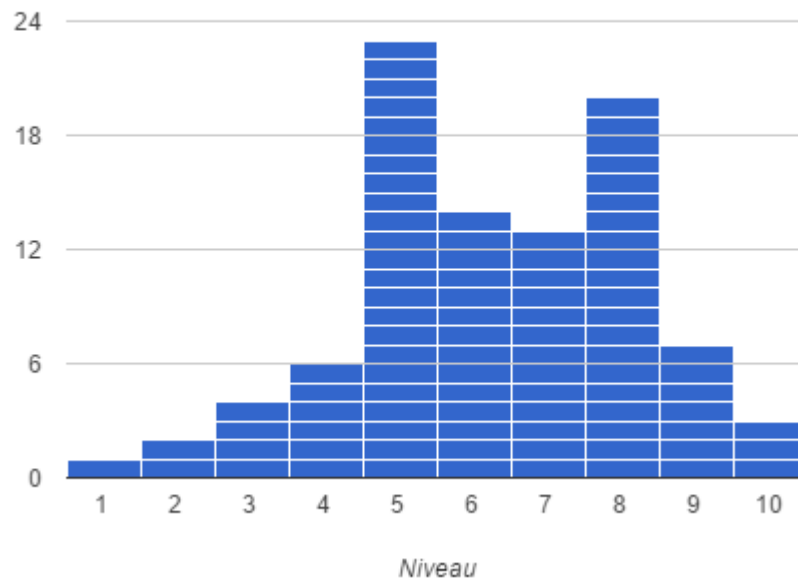
2 : Le niveau maximum signalé par journée

Ce tableau permet de mettre en évidence le niveau maximal signalé lors des journées exposées à des nuisances olfactives.



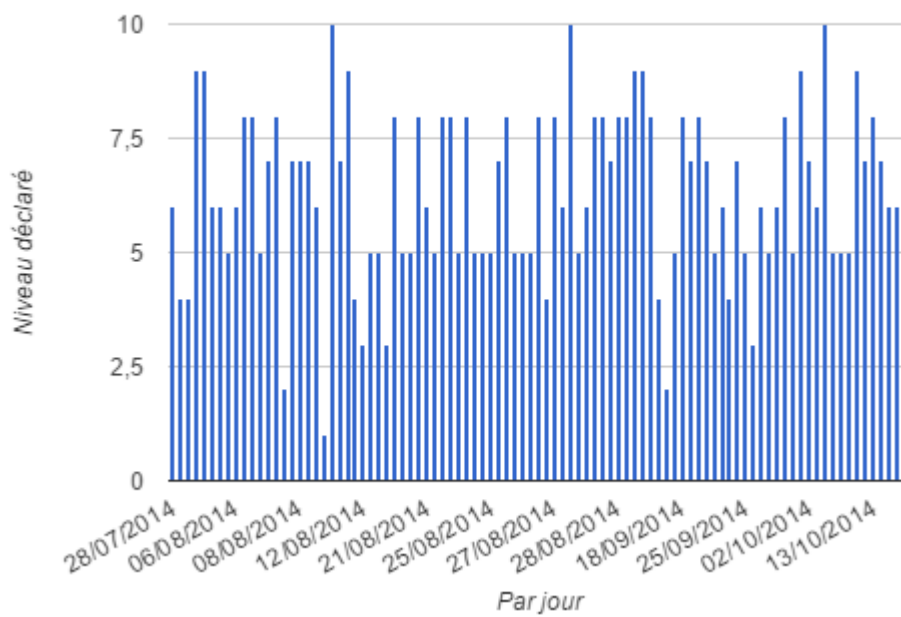
Le mois d'août fut particulièrement chargé en nuisances olfactives. Les 2 premiers tiers du mois de septembre furent épargnés par les odeurs. La fin septembre et le début octobre ont vu les gênes revenir.

3 : Le nombre de signalements par niveau ressenti



Les niveaux de déclaration des odeurs sont concentrés sur des niveaux 4 à 8.

4 : Tous les signalements



III - TEMOIGNAGES

Durant la période du 28 juillet au 13 octobre 2014, **25 témoignages** furent soumis sur dechargechampigny.com.

le 09/10/2014 : Odeurs écœurantes dans plusieurs lieux de soin ou dans chambres des patients

le 29/09/2014 : niveau 6, haut rue des Caves à 20h30 Les nuisances ont duré toute la journée Aucune réponse de la Coved

le 29/09/2014 : Depuis ce matin niveau 4 à 6, haut rue des Cave et Clinique D70 dans le lit du vent.

le 29/09/2014 : vers 8h30, passage de "bulles" de mauvaises odeurs niveau 4 à 5 haut de Champigny

le 22/09/2014 : 15h30 odeur gênante niveau 4 à 2km de la décharge sur D 70 dans le lit du vent. Les nuisances sont permanentes, seul le vent fait varier les zones touchées.

le 20/09/2014 : niveau 6 sur D70 après l'accès à la décharge, forte odeur H2S à 9h30.

le 19/09/2014 : 17h à 20h30 bouffées nauséabondes niveau 5 à 6, le vent est sur nous, haut de la rue des Caves

le 18/09/2014 : niveau 7 car depuis ce matin, le vent a tourné et nous revoilà à 15h dans le faisceau des odeurs insupportables

le 09/09/2014 : bonjour je pense que le tas d'ordures a largement dépassé le drapeau rouge qui normalement devait faire référence pour la hauteur totale du tas maxi cordialement gilles

le 30/08/2014 : Apparition d'effluves vespéraux pestilentiels obligeant à fermer les fenêtres. Il est très clair que ces nuages potentiellement toxiques fondant de façon récurrente sur la clinique obligent à fermer les fenêtres. Cela nuit gravement à l'aération. En outre, la composition de ces nuages mériterait d'être analysée afin d'en évaluer précisément la toxicité, les effets allergisants etc...

le 28/08/2014 : Odeur absolument épouvantable ce matin. J'ai été pris de nausées et ai failli vomir sur le parking. Inadmissible une telle pollution! Imagine-t-on l'équivalent que cela serait en nuisances sonores?! Ne faudrait-il pas une loi équivalente pour sanctionner ce type de nuisance qui est tout aussi délétère que le bruit?

le 27/08/2014 : niveau 9 à 20h15 3/10 à 20h40 21 niveau 10, sommes noyés dans odeurs d'œufs pourris

le 27/08/2014 : Et encore ce soir des odeurs insupportables !!!

le 27/08/2014 : Rien ne change du côté de la COVED ! Seul le vent change de direction. L'odeur est écœurante. Pour une fois qu'il ne pleuvait pas et qu'on pouvait sortir dehors ce soir, c'est raté ! Il y en a marre. Il faut même arrêter la ventilation de la maison.

le 24/08/2014 : Les odeurs ont commencé à 20h20, à la tombée de la nuit. Elles ont disparu à 21h00. Elles reviennent maintenant à 21h45. C'est insupportable !

le 24/08/2014 : 9h30 quelques "bouffées" niv.5 à 6. haut du village Les ordures sont recouvertes ?

le 22/08/2014 : Les odeurs hier soir ont été insupportables, et encore cette nuit. Impossible de sortir dans la cour hier à la tombée de la nuit. Fenêtres fermées. Réveil en pleine nuit. Et pourtant nous sommes dans Champigny même, à plus de 2km de la décharge. C'est inadmissible. La COVED doit régler ses problèmes d'odeurs !

le 21/08/2014 : 23 h ! Niveau 8 ! Comment aller dormir dans un bain d'effluves nauséabondes de la décharge ?

le 21/08/2014 : 22h odeurs niveau 8; obligés de couper la ventilation de la maison.....

le 21/08/2014 : Il y a de façon régulière des vagues d'odeurs pestilentielles dont les patients se plaignent. Certains jours la nuisance est telle que les patients évitent de se promener dans le parc. Il est navrant d'ajouter ainsi de l'enfermement à la souffrance psychique de nos patients.

le 21/08/2014 : Je suis passé en voiture sur la départementale au pied de la décharge pendant toute la semaine du 11/08 et encore hier le 20/08. Les odeurs sous le vent sont insupportables et tiennent sur plus de 200 mètres. Impossible de se balader à pied sur cette départementale, ni en vélo. Cela doit cesser !

le 19/08/2014 : 10h30 et 11h15 odeurs niveau 5 à la hauteur de l'accès à la décharge, avant et après sur 200m. Le vent porte les odeurs dans ce sens aujourd'hui. Toujours cette non maîtrise des effluents gazeux ? Fuites ? L'évaporateur à lixiviat est-il en cause ? Vitesse trop élevée des camions sur D70 sur chaussée défoncée maigrement réparée à de rares endroits.

le 14/08/2014 : Depuis plusieurs jours les odeurs sont persistantes et insupportables sur la départementale près de la décharge, dans les sous-bois. Impossible d'y aller se promener. Même y passer en voiture est dégoûtant. Les odeurs atteignaient hier la nationale. J'ai honte pour nous, pour le village. Hier soir les odeurs touchaient le cœur de Champigny. Je croyais que le problème des odeurs devait être réglé !

le 01/08/2014 : odeur infecte dans le haut de Champigny, le vent est sur nous, rien n'a changé depuis février, le scandale s'est bien installé

le 28/07/2014 : forte odeur œufs pourris (H2S) à la hauteur intersection RD70 et route de Beaumont entre 11h et midi

IV - CONCLUSIONS

Après une accalmie en juillet 2014, **les nuisances olfactives ont été particulièrement présentes en août et septembre 2014** avec des niveaux très importants certains jours.

Le nombre de déclarants est en augmentation puisque 16 personnes distinctes ont déclaré subir une nuisance pendant cette période.

Depuis début août, les « alertes odeurs » sont automatiquement envoyées par email aux responsables Coved de la décharge de Champigny. Il est à noter **qu'aucun retour ne nous a jamais été fait par la Coved** suite à ces signalements de nuisances.

Une station météo a été installée depuis octobre 2014 à proximité de la décharge ce qui nous permettra de mesurer la fréquence des périodes pendant lesquelles les riverains sont sous le vent de la décharge.

Le Président
Sébastien Sauzay